

Prunet Infos

La lettre municipale

N° 4

Mai - Juin

Le Mot du Maire



C'est avec un réel plaisir que nous vous présentons ce nouveau bulletin municipal. Après plus d'un an, chaque élu a pris la mesure

de la responsabilité que vous lui avez confiée. Je puis vous assurer que chaque membre du Conseil Municipal nouveau ou ancien met toute son énergie et ses compétences au service de la Commune.

Nous avons lancé un certain nombre de projets et travaillé avec détermination pour que Prunet soit représentée dans toutes les instances décisionnelles.

Certes la préparation des dossiers et les nombreuses réunions nécessitent un investissement en temps important mais la passion est là, la motivation aussi et la volonté de voir Prunet prospérer.

Malgré une conjoncture économique peu favorable, nous avons réussi à bâtir un budget alliant maintien de la fiscalité et soutien à l'économie locale et ce malgré une diminution sensible des dotations de l'Etat.

Parmi les principaux projets, citons la réalisation de travaux de voirie, traverse du Bourg et aménagement d'un parking, élargissement et prolongement de la chaussée à Trémoulines, l'achat de matériel roulant, l'informatisation de la gestion du cimetière et l'ouverture d'un espace cinéraire, l'équipement de l'école en matériel informatique pédagogique.

Notre commune participe ainsi au plan de relance proposé par le gouvernement. En échange, l'Etat nous rembourse de manière anticipée la T.V.A. sur les investissements réalisés en 2008.

Dans nos fonctions locales, nous entendons ainsi améliorer le quotidien et participer à l'élan solidaire qui nous anime tous pour préserver nos territoires.

Le Conseil Municipal et moi-même, soucieux de mériter votre confiance, veillons à coordonner au mieux nos actions pour conduire notre commune avec efficacité sur le chemin de l'expansion et toujours à votre écoute, avec considération et respect pour le bien être de tous.

Michel MERAL

La carte communale

La carte communale est le nouveau document qui définira le droit des sols de notre commune. Elle délimite les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où les constructions ne sont pas autorisées en règle générale.

Elle n'a pas pour objectif de définir les règles relatives :

- à la superficie des terrains
- aux modes d'implantation des constructions
- à leur aspect
- à leur densité

Les cartes communales comprennent un rapport de présentation ainsi que deux documents graphiques.

Le rapport de présentation expose les prévisions de développement de notre commune et explique les choix retenus pour la détermination des secteurs où les constructions sont autorisées et ceux où elles sont interdites. Il évalue enfin les incidences de choix de la carte communale sur l'environnement. Les documents graphiques seuls opposables aux tiers délimitent les secteurs constructibles. Une réunion d'information qui s'est tenue le jeudi 23 avril 2009 à la salle polyvalente a permis de présenter le projet de carte communale.

Actuellement nous en sommes au stade de l'enquête publique où chaque personne concernée pourra consigner ses observations.

L'enquête publique aura lieu du 16 juin au 16 juillet 2009.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie les :

- **Judi 18 juin 2009 de 9 heures à 12 heures**
- **Mardi 30 juin 2009 de 14 heures à 17 heures**
- **Judi 16 juillet 2009 de 9 heures à 12 heures**



Présentation de la carte communale aux habitants

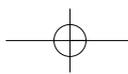
Budget 2009

Page 3 et 4

Infos pratiques :

La mairie est ouverte lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et le mardi de 14 h à 17 h

Tél. 04 71 62 60 56



En mairie

Au fil des dossiers

Ecole numérique rurale :

L'école est une compétence qui suscite chez les maires ruraux un intérêt permanent.

Nous avons pu obtenir pour Prunet un poste d'enseignant supplémentaire.

Nous savons qu'offrir de bonnes conditions matérielles, c'est favoriser la qualité de l'enseignement.

Malgré des budgets contraints, les efforts sont constants car nous devons considérer que nos enfants ont droit aux mêmes égards que les enfants des autres territoires.

Dans le cadre du plan de relance, le ministre a porté un regard particulier sur les écoles rurales en consacrant 50 millions d'euros à l'équipement numérique des écoles rurales. 5 600 écoles de moins de 2000 habitants sont concernées. Pour le Cantal, 36 projets pourront être retenus.

En accord avec les enseignantes, nous avons fait acte de candidature pour obtenir un financement de 10 000 € :

- 9 000 € pour l'équipement équivalent à 80 % de la valeur H.T. de l'investissement situé entre 11 250 € et 13 500 € H.T.
- 1 000 € pour les outils pédagogiques (logiciels)

L'équipement est constitué de :

- Une classe mobile : 8 à 12 ordinateurs portables, 1 poste enseignant et une armoire de rangement sécurisée
- Un accès Internet haut débit
- Un tableau interactif.
- Des logiciels pédagogiques et des formations seront proposées aux enseignantes.

Services

Ludobus : La commune et l'association ADMR de la châtaigneraie accueilleront le Ludobus à la salle polyvalente :

Mercredi 24 juin 2009

Les enfants accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'une assistante maternelle sont invités à ces rencontres autour de jeux très variés.

A écouter

Sur le site des archives du Cantal vous pouvez écouter une émission de radio enregistrée en 1986 sur la commune de Prunet

- Adresse internet : archives.cantal.fr
- Dossier recherches thématiques puis archives audiovisuelles
- Emission de RADIO 15 : « micro d'hier et d'aujourd'hui »

Nouvelle association sur la commune !

Les enfants du Trad (musiques traditionnelles) :

M. Jacques MIQUEL 06 76 01 44 03
& Pierre Louis LAROUSSINIE 06 61 45 60 40

L'avenir de nos enfants se joue maintenant. C'est simple de mettre toutes les chances de leur côté.

Affluence à l'école...

Pour la rentrée 2009, notre école devrait accueillir 14 nouveaux élèves pour un seul départ au collège. Pour faire face à cette augmentation d'effectif, la municipalité, le conseil d'école et l'association des parents d'élèves avaient sollicité l'inspection d'académie pour la création d'un troisième poste d'enseignant : un accord favorable a été transmis.

Pour l'année scolaire 2009/2010 notre école accueillera donc 3 enseignant(es) et 55 élèves.

Intercommunalité

La fermeture prochaine de la décharge intercommunale de Lafeuillade-en-Vézère a entraîné une réflexion de la part de la communauté de communes du pays de Montsalvy. L'acheminement de nos déchets vers un autre point de collecte va entraîner une augmentation des tarifs. Pour éviter une trop forte hausse de prix, il a été décidé de réduire les tournées qui jusque là se faisaient au porte à porte.

Pour ce faire, des points de collecte seront mis en place dans des emplacements de fort passage pour nous éviter trop de désagréments. Ces points seront bien sûr équipés de plusieurs containers et un point de tri sélectif supplémentaire sera mis en place. Tout ceci se faisant dans le but de réduire le coût des transports pour minimiser au maximum la hausse du prix de la facture de nos déchets ménagers.

Une information complémentaire nous sera transmise ultérieurement de la part de la communauté de communes.

Vie de la commune

A qui s'adresser ?

- Association communale de chasse :
M. Louis DESTAING 04.71.62.60.71
- Couleurs d'automne club du 3^e age :
M. Jean-Louis LAROUSSINIE
04.71.62.61.07
- Association des parents d'élèves :
Mme Chantal ERNEST 04.71.62.61.16
- Union sportive de la haute châtaigneraie :
M. Félix PUECHAL 04.71.62.65.81
- Association des mangeurs de champignons :
M. Michel COMBES 04.71.62.63.58
- Association des anciens combattants de PRUNET :
M. Louis PUECH 04.71.62.60.10
- Comité des fêtes :
M. Serge DONDRILLE 04.71.62.50.56
- Art de vivre et yoga :
Mme Michèle LALAUURIE 04.71.62.60.69
- Vie paroissiale :
Mme Michèle LALAUURIE 04.71.62.60.69

Programme des manifestations

- **Fête de l'école APE :**
le dimanche 21 juin 2009
- **Kermesse - Club couleur d'automne :**
le dimanche 5 juillet 2009
- **Fête d'été - comité des fêtes et d'animation**
le samedi 1^{er} et le dimanche 2 août 2009
- **Fête des champignons - Association des mangeurs de champignons :**
le samedi 26 et le dimanche 27 septembre 2009

Budget 2009

Le budget de fonctionnement 2009 se compose comme suit :

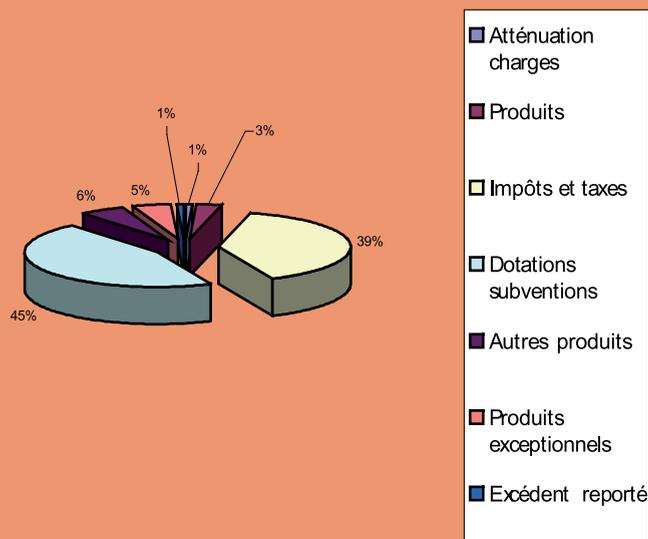
1 - Les dépenses en euros

- Charges à caractère général qui comprennent les dépenses d'énergie, de fournitures, de carburant, d'assurances, le financement des travaux hors investissement.....119 408,23
- Charges de personnel qui comprennent les salaires, les charges et cotisations diverses.....154 200,00
- Autres charges de gestion courante qui comprennent les subventions aux associations, le remboursement du contingent d'aide sociale, les indemnités des élus... ..66 343,00
- Charges financières qui correspondent principalement aux remboursement des intérêts d'emprunt9 500,00
- Dépenses imprévues4 000,00
- Virement à investissement.....49 385,00

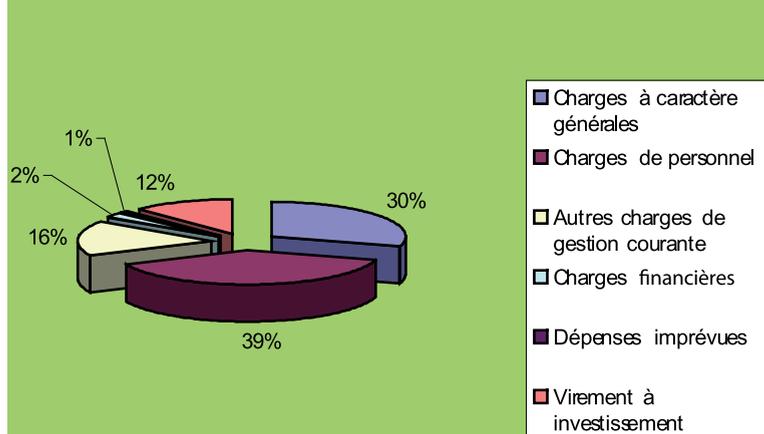
2 - Les recettes en euros

- Atténuation charges3 500,00
- Produits qui comprennent les recettes de la cantine, garderie, redevances d'occupation du domaine public... ..12 350,00
- Impôts et taxes qui comprennent les impôts locaux, la taxe sur pylone et la taxe additionnelle aux droits de mutation et la dotation de solidarité.158 631,00
- Dotations & subventions qui comprennent la Dotation globale de fonctionnement et les autres dotations versées par l'état..184 035,00
- Autres produits qui correspondent aux revenus des immeubles (loyers).....22 300,00
- Produits exceptionnels18 523,37
- Excédent de fonctionnement reporté34 968,86

Budget de fonctionnement - répartition des recettes en %



Budget de fonctionnement : répartition de dépenses en %



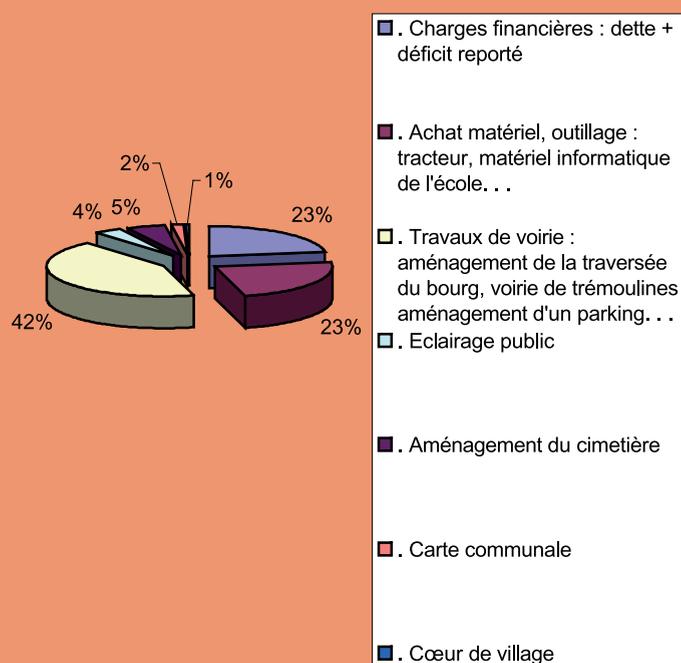
Vie de la commune bis

Budget 2009 : section investissement (prévisions)

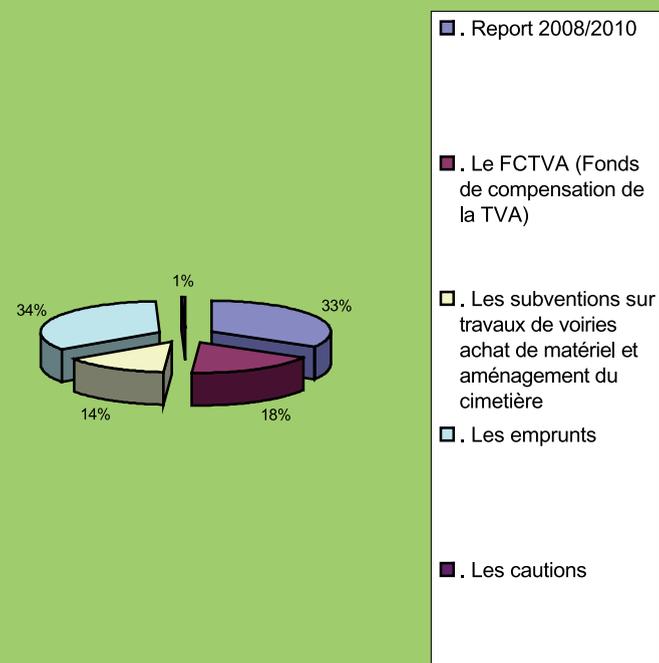
Le budget d'investissement 2009 se compose comme suit :

1 - Les dépenses en euros	2 - Les recettes en euros
<ul style="list-style-type: none"> Charges financières : dette + déficit reporté 76 130,37 Achat matériel, outillage : tracteur, matériel informatique de l'école... 79 000,00 Travaux de voirie : aménagement de la traversée du bourg, voirie de trémoulines aménagement d'un parking... 144 174,00 Eclairage public 12 787,00 Aménagement du cimetière 18 000,00 Carte communale 5 806,00 Cœur de village 2 000,00 	<ul style="list-style-type: none"> Report 2008/2009 112 620,37 Le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) 60 300,00 Les subventions sur travaux de voiries achat de matériel et aménagement du cimetière 47 477,00 Les emprunts 115 500,00 Les cautions 2 000,00
TOTAL 337 897,37	TOTAL 337 897,37

Budget d'investissement : répartition des dépenses en %



Budget d'investissement : répartition des recettes en %



Etat civil 2008

Naissances

- . ANDRE-CONDAMINE Valentin
- . DECADI Enzo Jean-Jacques
- . GONTHIER Gabin François Joseph
- . INAN Samuel Jonathan Jérôme
- . LARROUSSINIE Neeve

Mariages

- . DAUDE Yoan et MONTARNAL Lydie Marie Anne
- . DOMMERGUE David Alain et BESSE Sandrine
- . FORESTIER Laurent Victor et SOULIE Nathalie
- . GLADINE Fabrice et DESTAING Aurélie Marie Jeanne

Décès

- . LAPEYRE Marie
- . SEMETE Joseph Marcel
- . MERAL Jeanne

Cérémonie du 8 Mai

